



POST TENEBRAS LUX

ARRÊTÉ
relatif à la dénomination d'un chemin vicinal
dans la commune de Thônex.

du 6 mai 1958

LE CONSEIL D'ÉTAT

vu la délibération du Conseil municipal de la commune de Thônex, en séance du 25 avril 1958, demandant de donner le nom de "Chemin Ladame" au chemin vicinal partant du Pont de la Seymaz en direction du domaine de Bel-Air;

vu les dispositions du règlement sur la désignation des artères, du 9 octobre 1931;

vu le préavis favorable du service des Archives d'Etat, du 20 mars 1958,

ARRÊTE :

Le nom de "Chemin Ladame" est donné au chemin vicinal partant du Pont de la Seymaz en direction du domaine de Bel-Air", en souvenir de Paul Louis Ladame 1842-1919, docteur en médecine, membre correspondant de l'académie de médecine de Paris, neurologue et psychiatre de même qu'historien, auteur de multiples travaux relevant de ces disciplines; de même Charles Ladame 1871-1944, professeur ordinaire de psychiatrie et directeur de la clinique de Bel-Air de 1924 à 1938".

Cette nouvelle dénomination entre immédiatement en vigueur.

Communiqué à :

Travaux	8 ex.
Sautier	1 ex.
Archives	1 ex.

Certifié conforme
Le chancelier d'Etat:

J. Combel

